



**GRAND CONCOURS
DE NOUVELLES
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
2025-2026**

Illustration : Charlie

**Règlement du Grand Concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
édition 2025-2026.**

Date limite de remise des textes :

lundi 19/01/2026 à minuit à concoursdenouvelles@cfwb.be

Vous aimez lire ? Vous aimez les formats courts ? Vous avez envie d'écrire une histoire et la partager ? Alors lancez-vous et proposez votre nouvelle inédite, en lien avec le thème « X ! ».

Derrière ce « X » peut se profiler la croix chrétienne, l'anonymat, un carrefour, une décade romaine, le genre indéfini, les projets classés délicats ou paranormaux, des sujets pornographiques, des rayons qui transpercent la matière, un lieu où on enterre les trésors, un cœur de cible, une clé pour démonter une roue de voiture en bord de route de campagne... Vous choisissez la direction que prendra votre récit !

Concours ouvert à toutes les personnes, sans limite d'âge, belges ou résidant en Belgique, n'ayant jamais publié à compte d'éditeur ou d'éditrice un ouvrage complet de fiction, écrit en français, à leur seul nom.

A gagner un retour critique sur chaque nouvelle. Pour les dix lauréats : l'impression de leur nouvelle dans un recueil, des mentions financières pour quatre d'entre eux.

LES PRIX :

Le Grand prix de la nouvelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'un montant de 1.000 € et trois mentions de 250 €, avec une mise en ondes par la RTBF de l'une des nouvelles primées.

LE RÈGLEMENT :

1. Ce concours de nouvelles en langue française est organisé par la Communauté française de Belgique, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service général des Lettres et du Livre.

2. Il est ouvert aux personnes de nationalité belge et/ou résidant en Belgique, quel que soit leur âge, n'ayant jamais publié une œuvre de fiction à leur seul nom et en français chez un éditeur ou une editrice papier ou numérique à compte d'éditeur. Le fait d'avoir publié un texte ou plusieurs textes dans un recueil collectif, y compris à compte d'éditeur, n'empêche pas la participation au concours. Les personnes ayant été éditées dans le cadre des deux éditions précédentes du concours : « Balance » et « Feu » ne peuvent pas participer à cette édition.

3. Le récit proposé devra être un texte original et inédit et appartenir au genre de la nouvelle. La nouvelle envoyée peut être réaliste, fantastique, de science-fiction, policière... avec une chute ou une fin ouverte. Elle doit cependant obligatoirement constituer un récit, c'est-à-dire raconter une histoire. Le texte doit être cohérent, abouti. Il évitera des éléments superflus. Il devra être compréhensible pour le lecteur, retenir son attention par la force de la narration, l'humour, la construction des actions, des dialogues et des personnages, son style, son originalité... ou d'autres aspects.

4. Les critères d'évaluation sont : la qualité de l'intrigue, sa relation directe ou indirecte, au-delà du prétexte ou de sa mention, avec le thème « X », la construction, le style, l'originalité, la capacité à susciter l'intérêt du lecteur : son amusement, son émotion, sa réflexion, son empathie, son étonnement...

5. Il ne sera admis qu'une seule nouvelle par participant ou participante au concours.

6. Sont exclues : une traduction, une poésie, une description, un récit inachevé, un récit illustré, une adaptation, une œuvre présentant un caractère publicitaire ainsi qu'une œuvre ayant déjà été publiée sur un support papier ou numérique ou ayant fait l'objet d'une réalisation ou d'une diffusion par un organisme belge ou étranger.

7. Le texte dactylographié ne devrait pas compter plus de 17.000 caractères, espaces compris, soit environ 8 pages (à titre purement indicatif).

8. Les textes seront fournis dans un document Word extension .doc ou .docx. **Pas de PDF ou d'odt !** avec les consignes de présentation suivantes :

a) Utiliser une police de caractères à empattements en corps 12 : Times, Times New Roman, Garamond, Georgia ou Baskerville) et non une police bâton (Arial, Verdana, Helvetica, Calibri)...

b) Pour la présentation générale : Centrer le titre sans gras. Ne pas créer d'alinéa au début des paragraphes. Utiliser un interligne : 1,5. Ne pas recourir à un double interligne entre les paragraphes, c'est-à-dire appuyer deux fois sur la touche « enter », sauf s'il y a la volonté de marquer une vraie césure dans le texte. Veiller à numéroté les pages.

9. Le texte comptera, outre la nouvelle elle-même, le titre de la nouvelle et exclura toute information qui révélerait l'identité de l'auteur ou de l'autrice. Il ne faut donc pas indiquer son nom et son prénom sur les pages de la nouvelle mais sur une feuille d'identification annexe, voir le modèle de fiche ci-dessous, complétée de manière lisible, qui accompagnera la nouvelle. Les communications vers les participants et participantes s'effectueront de manière privilégiée par courriel.

10. Les participants devront faire parvenir pour le **lundi 12 janvier 2026** à minuit au plus tard, leur nouvelle avec un fichier pour le texte et un fichier pour leur fiche d'identification, dans le même courriel, adressé à concoursdenouvelles@cfwb.be. Le nom du fichier de la nouvelle sera le titre attribué à la nouvelle Ex. « Année x ». Le titre donné au document reprenant la fiche d'identification sera votre prénom nom suivi du titre de la nouvelle ex. « Laurence Ghigny_Année x »

Nous vous remercions d'envoyer votre texte et votre fiche d'identification par voie électronique. Si cela vous est impossible, votre nouvelle pourra être envoyée en version papier par courrier avec sa fiche d'identification sur une feuille séparée, mais dans le même pli postal. Veuillez à ne pas dupliquer l'envoi papier par un envoi courriel ou inversement.

L'adresse d'envoi postal est :

Grand Concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles

« X »

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Service général des Lettres et du Livre,

Laurence Ghigny – 1B042

Bld Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Belgique

11. Un accusé de réception parviendra à chaque participant et participante par courriel avec un numéro qui sera attribué à sa nouvelle. Ce numéro sera à reprendre dans tous les échanges liés au concours.
12. Un premier jury composé de personnes du monde de la critique, de l'édition, de l'enseignement littéraire, de membres de l'Administration retiendra, en mars 2026 (sous réserve de modification d'agenda), un maximum de 50 textes sur base des critères énoncés à l'article 4. Un temps de réflexion, d'échanges autour de la nouvelle sera proposé ensuite aux auteurs et autrices des textes sélectionnés qui auront l'occasion de retravailler leur nouvelle sur cette base pour la proposer au second tour.
13. Ceux-ci devront renvoyer la version définitive de leur texte, retravaillée ou non, avec un titre modifié ou non, avec leur numéro d'identification, en mai 2026 (sous réserve), à la même adresse postale ou courriel, suivant les modalités décrites plus haut. Une copie de leur carte d'identité prouvant leur nationalité et/ou leur résidence sur le territoire belge sera jointe à l'envoi.
14. Est entendu par « travail » de la nouvelle un apport de modifications qui permet néanmoins de reconnaître la version initiale de la nouvelle. Un autre récit ne sera pas accepté.
15. Un second jury se réunira en juin 2026 pour décider de l'attribution du Grand Prix de la nouvelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des trois mentions ainsi que des six autres nouvelles maximum qui constitueront le recueil « X ». Ceci implique que le jury peut renoncer à toute attribution de prix, dès lors qu'il estime que la qualité des nouvelles est insuffisante.
16. Les résultats seront publiés en octobre 2026 (sous réserve).
17. Les auteurs et autrices des nouvelles primées cèdent à titre non exclusif à la Communauté française, et aux partenaires promotionnels du concours, dont la RTBF, le droit de reproduire, d'éditer, de diffuser et de publier les nouvelles primées en tout ou en partie, sous forme de recueil ou dans une publication papier, numérique ou par ondes et ce, sans limite de temps. Les éditions, reproductions et publications précitées, en ce compris les parutions dans la presse quotidienne ou périodique, seront considérées comme promotionnelles et, à ce titre, ne donneront lieu à aucune rétribution complémentaire aux prix attribués dans le cadre de ce concours par la Communauté française.
18. Pour la publication, la Communauté française se réserve le droit d'effectuer les corrections orthographiques, grammaticales et syntaxiques nécessaires et de proposer des modifications de contenu lauréats avant la publication. Ces propositions feront l'objet d'un accord commun.
19. Du seul fait de leur participation au concours, les auteurs et autrices des nouvelles garantissent la Communauté française et ses partenaires contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit des textes présentés en leur nom.
20. Aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement et le résultat du concours ne pourra être admis.
21. Les données à caractère personnel transmises dans le cadre de la participation à ce concours seront traitées, par le Service Général des Lettres et du Livre, dans le respect de la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
22. Le fait de présenter un texte au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.
23. Les nouvelles restent la propriété des auteurs et autrices qui peuvent les publier ensuite, en totalité, en partie, modifiés ou non, dans d'autres cadres que celui du Grand Concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Lors d'une telle publication, les auteurs et autrices concernés sont invités à indiquer que leur texte a été primé dans le cadre du Grand Concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
23. L'exécution et l'interprétation du présent règlement sont soumises à la loi belge. En cas de litige, seuls les cours et tribunaux de Bruxelles sont compétents.



Grand Concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles édition 2025-2026 : « X »

À dactylographier ou à compléter en lettres capitales !

Je/Nous soussigné·e·s *

Prénom(s).....

Nom.....

Résidant à.....

Rue..... N°.....

Boîte..... Code postal Localité.....

Téléphone.....

Adresse électronique..... (fortement recommandée)

Né·e le ____ / ____ / _____,

Auteur·trice·s du texte intitulé / (titre)

Me·Nous présente·ons au concours « X », organisé par la Communauté française et déclare·ons que ce texte est entièrement original et qu'il ne fait aucun emprunt à une œuvre existante encore protégée.

* En cas de pluralité d'auteurs, ceux-ci désignent Monsieur ou Madame comme correspondant unique des organisateurs et ayant qualité pour recevoir éventuellement un prix.

Je·Nous déclare·ons avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter sans réserve les dispositions, en ce compris la cession partielle de droit d'auteur·trice telle que définie dans le règlement. Je·Nous consent·ons au traitement des données à caractère personnel me·nous concernant collectées par la Communauté française dans le cadre de ce concours et des publications des partenaires promotionnels. En aucun cas ces données ne seront utilisées par les partenaires à d'autres finalités, en ce compris des fins commerciales.

Fait à.....

Date.....

Signature(s)